

Image not found or type unknown



Païement de deux fois les meme assurance

Par **scanc**, le **13/01/2010** à **12:46**

Bonjour,rnil y a quatre mois , j'ai changer de compte bancaire et avec ma nouvelle conseillère nous avons fais les papiers pour résilier les assurances que j'avais a l'autre banque. depuis le changement je constate que depuis octobre je paie deux fois les meme assurance pour des montant différent et la banque se refuse de résiler ma demande faite par écritdoit je appeller la protection juridique ou dois je porter plainte pour escroquerie